



Communauté de Communes de
la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

Commune de CHAMONIX

Annexes Sanitaires
Volet : Eaux Usées
Planche Nord

Zone d'assainissement collectif :

- Réseau EU séparatif
- Réseau unitaire
- Déversoir d'orage existant

 Poste de refoulement

Les bâtiments non cerclés en vert sont considérés
en **aménagement collectif**

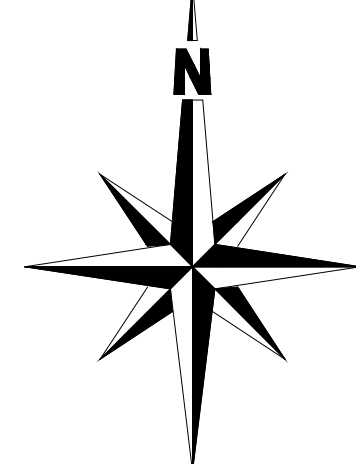
Divers :

-  Contour PLU (zones U et AU)
 Périmètre de protection de captage (PI immédiat, PR rapproché, PE éloigné)
 Zone humide (inventaire départemental)
 Réseau hydrographique

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 26/02/2026 approuvant le PLU de la commune de Chamonix.

Monsieur le Président

Date : Février 2026
Echelle: 1/7500
Fichier: AS_EU_Chamonix.dwg
Dessin: S. BRUN



Habitations et refuges hors plan zonées en ANC:

- refuge des cosmiques,
- Aiguille du Midi gare supérieure,
- refuge des Grands Mulets,
- refuge du Requin,
- refuge Leschaux,
- refuge du Courveille,
- refuge Envers des Aiguilles,
- refuge de la Charpoue,
- refuge d'Argentière,
- Gare supérieure des Grands Montets,
- refuge Albert Ter,
- refuge du Lac Blanc,
- refuge Relichat.

